

Pacaud'info

N°4

octobre 2015

Mot du Maire

Après un été chaud et lumineux, l'heure de la rentrée a sonné il y a quelques jours.

Cette météo très favorable nous a permis de battre notre record des entrées à la piscine municipale. En 3 mois, 7 000 personnes se sont adonnées aux joies de la baignade !

La fréquentation du camping et les locations des chalets ont également enregistré une hausse nous ramenant aux chiffres d'avant le contournement. Les campeurs ont exprimé leur satisfaction concernant les installations et les services offerts.

Cet excellent bilan nous encourage à poursuivre les améliorations que nous apportons chaque année à ces équipements et l'entretien méticuleux qu'effectuent régulièrement nos agents municipaux.

Je vous souhaite une bonne fin d'année.

Subventions de l'Etat : la baisse des dotations

L'Etat a décidé de réduire de 30% les dotations jusque-là accordées aux communes et intercommunalités, pour assurer leurs missions quotidiennes et de proximité, y compris les plus vitales. Les communes et leurs intercommunalités font d'ores et déjà des efforts de gestion. Mais quelle institution, même très bien gérée, pourrait supporter une telle baisse ?

Depuis plusieurs mois, l'Association des Maires de France fait des propositions visant à compenser cette amputation budgétaire qui aurait des conséquences très fâcheuses dans chaque commune de France, sans exception.

Si rien ne change, les communes, dont la nôtre, seraient en effet mises en danger, les investissements et les services publics locaux menacés. Tout ce qui fait la qualité de vie et le lien social serait mis à mal : petite enfance, écoles, cantines, garderies, activités périscolaires, centres d'action sociale, logements, transports, équipements sportifs, tri et collecte des déchets, entretien des équipements et espaces publics.

La baisse du fonctionnement c'est la baisse des services de proximité.

Cette baisse des dotations, appelée "contribution de la commune au redressement des finances publiques", se traduit pour La Pacaudière par une perte de recettes de : 7 102 € en 2014 et 17 458 € en 2015, avec des estimations de 28 000 € pour 2016 et 40 000 € pour 2017 et les années suivantes.

Soit une amputation globale de nos recettes d'environ 200 000 € sur notre mandat.

Plus de 17 000 communes ou intercommunalités de France, par la voix des conseils municipaux ou communautaires, se sont déjà prononcées contre cette baisse sans précédent des dotations de l'Etat.

Rentrée scolaire 2015 / 2016

Après 2 mois de repos nos écoliers ont retrouvé leur école le 1^{er} septembre, avec un effectif stable. Pas de changement dans l'équipe enseignante si ce n'est la naissance de deux bébés : Noah le 25 janvier dans le foyer de Nadia Bellounas (GS/CP) et Lilian le 19 mai dans le foyer d'Emilie Mouillère (CM1/CM2). Bienvenue à ces deux bébés et nos félicitations aux heureux parents.

Le thème des "chevaliers" choisi par les enseignantes sera le fil rouge de cette année scolaire.

Après la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en 2014/2015, cette année les TAP (Temps d'Activités Périscolaires de 15h30 à 16h30) vont prendre leur rythme de croisière. Jeunesse et Sports continuent d'assurer les activités sportives et culturelles (1 heure/semaine pour chacun des 3 cycles) ainsi que nos deux ATSEM (2h/semaine pour le cycle 1), tandis que les enseignantes assurent 4h d'études surveillées. La municipalité a décidé de garder la gratuité de ces activités et de maintenir le budget consacré à l'école malgré la baisse significative des dotations de l'Etat.

Nous sommes fiers de notre école et nous avons le souci de la garder en bon état. Comme chaque année, des travaux ont été effectués cet été par nos agents communaux : rénovation de la BCD (Bibliothèque Centre de Documentation) ainsi que les toilettes des enseignantes, côté maternelle.

Pour rajeunir l'équipement informatique en Maternelle et en Primaire, l'école a été dotée de :

- 1 vidéo projecteur
- 2 ordinateurs portables
- 2 tablettes
- 2 meubles de rangement pour ordinateurs et vidéo projecteur.
- 1 système ebeam mobile pour les tableaux interactifs installés dans chaque classe cette année.

La maternelle a maintenant sa connexion Internet (comme en primaire) et un téléphone fixe récemment installé.

Cantine scolaire

L'école a repris le 1^{er} septembre, la cantine scolaire aussi. Toujours fidèle au poste Suzanne a repris le chemin de sa cuisine où chaque jour elle prépare le repas pour une cinquantaine d'enfants. Toujours avec de bons produits, elle compose les menus et cuisine : des viandes de qualité, des légumes frais, ex : elle fait de la "vraie purée", de "vraies frites", des desserts "maison" ... Suzanne est aussi régisseur de la cantine. Elle encaisse les montants des repas et c'est avec la Trésorerie de Renaison que se passe la suite. Elle doit se soumettre aux exigences de cette administration et c'est pourquoi un calendrier des paiements a été mis en place.

Rappel des prochaines permanences - salle de réunion de la Mairie à 8h20 et 16h30 les :

Lundi 5 octobre / lundi 2 novembre / lundi 7 décembre/ lundi 4 janvier 2016/ lundi 1^{er} février 2016

Les règlements doivent être effectués avant le 10 de chaque mois ; les encaissements se font le 15.

Nous vous demandons de bien vouloir respecter ces dates afin de faciliter les relations de notre régisseur avec l'administration !

Les tarifs de la cantine sont les suivants : pour le **forfait : 48 €/mois sur 10 mois**, et **4,20 € le ticket repas** (tickets vendus par carnet de 5 obligatoirement).

Projet de logements adaptés

Suite à l'enquête de avril-juin 2015, sur 198 questionnaires envoyés, 51 ont été retournés (25%) et il y a autant de couples que de personnes seules qui ont répondu.

Nous vous livrons les conclusions de l'ADMR :

- Une commune dotée de services de proximité et de services médico-sociaux.
- La possibilité d'un "parcours résidentiel" du domicile à l'établissement.
- Une population vieillissante supérieure à la moyenne.
- Un intérêt certain pour des solutions alternatives, type logement adapté (71% des enquêtés).
- Un intérêt réel pour des prestations de service collectif (63 % des enquêtés).
- Une offre de services à graduer en fonction des besoins et de leur évolution, privilégiant l'animation et la prise de repas en commun, avec une fréquence d'une fois par semaine.
- Une représentation conséquente des personnes de + 80 ans ayant répondu favorablement au projet. Une représentativité non négligeable des 65/80 ans.
- Un public hétérogène.
- Un travail d'anticipation et d'information nécessaire = les personnes répondent aussi dans une démarche de projection pour l'avenir.
- Quelques interrogations : pour le service de bienveillance ? pour la situation de l'immeuble ?

Cet équipement nous tient particulièrement à cœur. Nous espérons qu'aucune contrainte administrative ne viendra perturber ce projet.

Rappel pour les demandes d'autorisations

AVANT D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX VOUS DEVEZ VOUS ADRESSER EN MAIRIE POUR :

- Occupation du domaine public :

3 semaines avant le début des travaux (ces demandes étant instruites par des services extérieurs).

- Demande d'autorisation d'urbanisme :

Pour tous les travaux extérieurs sur les bâtiments pensez à faire votre demande - délai pouvant aller jusqu'à 2 mois pour l'obtention d'une autorisation type déclaration préalable.

ATTENTION

- Si nécessité d'un permis de construire le délai peut aller jusqu'à 4 mois suivant la consultation des services à effectuer.

PLU

Suite à l'élaboration du *Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)*, dont les objectifs ont été débattus en Conseil Municipal lors de la séance du 10 mars 2015 et présentés à la population lors d'une réunion publique organisée le 9 avril dernier, la commission en charge de l'élaboration du P.L.U est en train d'élaborer les pièces graphiques et réglementaires du futur document.

Il s'agit de traduire concrètement, à l'échelle de la parcelle cadastrale, les objectifs fixés dans le P.A.D.D.

Trois documents sont en cours d'élaboration :

- **Le plan de zonage** : ce dernier permet de distinguer, sur une carte de la commune, les terrains qui pourront être rendus constructibles et les terrains qui devront être protégés de toute construction (du fait de leur richesse naturelle, patrimoniale, ou de leur exposition à un risque recensé préalablement, par exemple). 4 grands types de zones sont ainsi définies : les zones urbanisées (U) ; les zones à urbaniser (AU) ; les zones agricoles (A) et les zones naturelles (N).
- **Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** : pièce obligatoire du P.L.U, les orientations d'aménagement et de programmation sont opposables aux autorisations d'occupation du sol ou aux opérations d'aménagement dans une relation de compatibilité. Ces dernières constituent des "zoom" sur certains secteurs stratégiques et exposent la manière dont la collectivité souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager ces derniers.
- **Le règlement écrit** : ayant pour but de réglementer l'implantation et l'aspect extérieur des constructions afin de garantir une certaine qualité architecturale et urbaine, le règlement définit, par zones, les occupations et utilisations du sol admises (il définit notamment les possibilités d'implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques ainsi que par rapport aux limites séparatives ; la hauteur maximale des constructions, etc.).

Une fois ces différents documents élaborés, le projet de P.L.U sera arrêté par délibération du Conseil Municipal. Cette étape est prévue pour la fin d'année 2015.

Manifestations estivales

- **4/5 juillet** : le 40^e Championnat de France de minigolf s'est déroulé à Beausoleil. L'élite de cette discipline s'était rassemblée pour disputer la compétition majeure sur le plan national ; élite, séniors, jeunes. Le minigolf est un sport à part entière. Technique, tactique et concentration sont nécessaires si l'on veut briller dans cette discipline.
- **13 juillet** : cette année la météo était avec nous ! Tout s'est déroulé comme prévu : retraite aux flambeaux, feux d'artifices, le tout en musique avec la Société Musicale.
- **5 septembre** : a eu lieu la 1^{ère} édition de la "Journée des associations". Une quinzaine d'associations se sont retrouvées sur la Place du Petit Louvre afin de présenter leur activité au public. Un lancement plutôt encourageant et c'est pourquoi nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la 2^e édition, le samedi 3 septembre 2016.
- **12/13 septembre** : le samedi 12 septembre, le Comité de jumelage s'est retrouvé sur la Place du Petit Louvre afin d'accueillir les jumeaux suisses. Leur arrivée fut bien arrosée... la pluie s'étant invitée au vin d'honneur proposé aux Cacatchoux et aux Pacaudois ! La journée du lendemain a été l'occasion de fêter le 30^{ème} anniversaire du jumelage à la Ferme aux Biches de Commelle. Comme chaque année se fut un excellent week-end sous le signe de l'amitié.
- **Mois de juillet/août** : tous les mercredis après-midi du mois de juillet et le 1^{er} d'août une foule nombreuse s'est retrouvée sur la Place pour les Marchés du Petit Louvre... animations, rencontres, achats et pour un grand nombre, repas sur place en soirée. Nous remercions l'AFR pour cette initiative estivale et son organisation.

Encore quelques lots à vendre

Dans le lotissement des Sources il reste quelques lots à vendre à partir de 27 000€ la parcelle. A la Mairie, vous trouverez tous les renseignements.

Agenda des manifestations

Octobre

- Dimanche 4** Thé dansant / FNACA (salle ERA)
Jeudi 8 au Dim 18 Animation :
"A 2 pas mon commerce de proximité"
Vendredi 16 Inauguration NOETIKA / Portes ouvertes
Dimanche 18 Concours de belote / AFR (salle ERA)
Vendredi 30 Don du sang (salle ERA)
Samedi 31 Animation Halloween / AFR (salle ERA)

Novembre

- Samedi 7** Repas dansant / UCAP (salle ERA)
Dimanche 8 Concours de belote / Sou des Ecoles (salle ERA)
Mercredi 11 Concours de belote / FCP (salle ERA)
Samedi 14 Concours de belote / Sauvegarde du Quartier de la Gare (salle ERA)
Jeudi 19 Repas du CCAS (salle ERA)
Dimanche 22 Marche des Etangs / Donneurs de sang (salle ERA)
Dimanche 29 Sainte Cécile / Société Musicale (salle ERA)

Décembre

- Samedi 12** Arbre de Noël / Amicale des Pompiers (salle ERA)
Dimanche 13 Concours de belote / Donneurs de sang (salle ERA)
Jeudi 17 au Jeudi 31 Quinzaine commerciale de Noël
Vendredi 18 Arbre de Noël / Sou des Ecoles (salle ERA)
Dimanche 20 Marché de Noël / Les Amis de la Gare (salle ERA)
Lundi 21 Arbre de Noël / AFR (salle ERA)

Janvier 2016

- Vendredi 8** Galette des Rois / AFR (salle ERA)
Samedi 9 Vœux du Maire
Dimanche 10 Concours de belote / Tennis Club (salle ERA)
Dimanche 17 Concours de belote / Supporters ASSE (salle ERA)

N'oubliez pas le **TELETHON 2015**
les 4 et 5 décembre à Saint-Bonnet-des-Quarts

Suggestions / Remarques ... Votre avis nous intéresse !

Par mail : lapacaudiere@wanadoo.fr ou dans la boîte aux lettres de la Mairie.